



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SÉANCE ORDINAIRE

Séance du 06 juillet 2023

à 20 heures 30 minutes- Salle du Conseil Municipal

Date de convocation : 1er juillet 2023

Le six juillet deux mille vingt-trois, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Madame **Isabelle COLLIGNON-MATHIEU, Maire.**

Étaient présents : Isabelle COLLIGNON-MATHIEU, Amélie MARCHAL, Stéphane LASCAUX, Michel HERBY, Michel STREIFF, Andrée BRUNET

Étaient excusés : Jonathan MORGADO, Frédéric DEMOISSON, Martine HAMITI, Justine PAPA, Didier PIERSON

Pouvoirs : Martine HAMITI donne pouvoir à Amélie MARCHAL,

Secrétaire de séance : Michel HERBY

2023-032 : DIVISION ET ACHAT D'UN MORCEAU DE LA PARCELLE APPARTENANT A MONSIEUR LUTT (GEOMETRE + 500 euros)

Madame le Maire expose au conseil Municipal la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle B 627 appartenant à Monsieur LUTT. Ceci dans le but d'élargir la rue des Dalles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'acquérir un morceau de la parcelle cadastrée B 627 pour un montant de 500 euros TTC
- De prendre en charge les frais de géomètre selon devis s'élevant à 815.53 euros HT soit 978.64 euros TTC
- De prendre en charge les frais de notaire
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

2023-033 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LA VIDEO-PROTECTION : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023-009 :

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de mise en place de la vidéo-protection sur la commune de WAVILLE.

Le montant des devis présentés par les entreprises s'élève à 45 311.16 € HT, soit 54 373.39 € TTC et se répartit comme suit :

- SARL VERDUN pour un montant de 6 629.00 € HT, soit 7 954.80 € TTC,
- AXIANS pour un montant de 37 947.16 € HT soit 45 536.59 € TTC,
- MARCO GIROUX pour un montant de 735.00 € HT soit 882.00 € TTC,

Dépenses :	Montant H.T	Montant TTC
Installation du système de vidéo-protection	37 947.16 €	45 536.59 €
Travaux de génie civil	6 629.00 €	7 954.80 €
Travaux d'alimentation électrique	735.00 €	882.00 €
TOTAL	45 311.16 €	54 373.39 €

Recettes :	
DETR 2023 – 30%	13 593.35 €
DETR 2023 – Bonification 5%	2 265.56 €

REGION GRAND EST (50% plafonné à 20 k€)	20 000.00 €
AUTOFINANCEMENT	9 452.25 €
TOTAL	45 311.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention auprès de la Région 2023
- Adopte le plan de financement pour ces travaux
- Autorise Le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette demande de subvention.

Fait à WAVILLE
Le 06 juillet 2023

Le Maire,
Isabelle COLLIGNON-MATHIEU